Spécial Formation

TAXIS

Conducteur de taxi : Actualisation des connaissances

2 jours – 14 heures

Chambre de Métiers et de l'Artisanat HAUTE-LOIRE

Mise à jour du 21/07/2020

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- **Mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de taxi**

PROGRAMME

Cette formation comprend l'actualisation des connaissances du conducteur de taxi relative :

- aux évolutions législatives et règlementaires, nationales et locales, applicables aux taxis ;
- à la sécurité routière ;
- aux évolutions législatives et règlementaires relatives aux autres activités de transport de personnes notamment celles de transports de malades assis, services réguliers et à la demande, transport de personnes à mobilité réduite ;
- à l'accueil, la commercialisation, la gestion des conflits.

- **JOUR 1**

REGLEMENTATION 3 heures 30

Mise à niveau de l'évolution de la réglementation

- nationale
- locale (arrêtés préfectoraux)
- rappel des obligations sociales et fiscales des employeurs
- obligations liées au conventionnement avec l'assurance maladie

SECURITE ROUTIERE 3 heures 30

- Mise à niveau du code de la route
- Mise à niveau de la spécificité taxi
- Mise à niveau de la Prévention et Secours Civiques de niveau 1

- **JOUR 2**

COMMERCIALISATION / ACCUEIL 3 heures 30

- utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- l'accueil
- la commercialisation
- la gestion des conflits ou Prévention et secours civiques

TRANSPORTS AUTRE QUE TAXI 3 heures 30

LOTI-VPR-VGR et AUTRES

- rappel de la réglementation

TRANSPORT ASSIS PROFESSIONALISE

- convention locale
- rappel de la télétransmission

TRANSPORT A LA DEMANDE – Centraux Radios ou Conseils généraux

- appel d'offres
- évolution règlementaire
- marchés locaux

LES +

- Exercices pratiques en liens directs avec votre activité artisanale
- Échanges avec les autres artisans stagiaires
- Taux de satisfaction **: 84,22%**

PUBLICS

- Chefs d'entreprise et salariés détenteurs d'une carte professionnelle

PRÉREQUIS

Être détenteur d'une carte professionnelle

LIEU ET DATE 2020

- **CMA de Monsitrol-sur-loire**

- Vendredis 27 nov et 4 déc

HORAIRES

De 8h30 à 12h30
et de 13h00 à 16h00 (repas compris)

TARIFS

- **Salarié** : 298 € HT (net de TVA)
- **Reste à charge Artisan Taxi :** 24€

DÉLAI D'ACCÈS

8 jours avant le début de la formation sous réserve d'effectif

CONTACT

Service Formation
13 Av André Soulier
43000 Le Puy-en-Velay

04 71 02 34 56
inscriptionformation@cma-hauteloire.fr

N° SIRET : 18430004400023
N° déclaration O.F : 8343P001243

Spécial Formation

TAXIS

Conducteur de taxi : Actualisation des connaissances

2 jours – 14 heures

Chambre de Métiers et de l'Artisanat HAUTE-LOIRE

MATÉRIELS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Mise à disposition d'une salle de cours et d'une connexion internet
- Livrets de cours fournis
- Enseignement théorique (remise d'un support de cours) avec réponses aux différentes questions,

FORMATEUR

- Un formateur spécialisé dans la formation des taxis. Expérience professionnelle significative et dont les compétences pédagogiques ont été validées par notre service pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Prérequis vérifiés à l'inscription du stagiaire
- Tests réguliers de contrôle des connaissances par le formateur : exercices pratiques, QCM, entretiens individuels avec le formateur, permettant de mesurer les acquis de la formation pendant et à l'issue du stage au regard des objectifs définis
- Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :
Nom : LUTHAUD Marie-Laure Téléphone : 04 71 02 98 60